

VIVRE A MOUTHIERS

Sur Boëme

BULLETIN

d'information locale
édité sous la
responsabilité
du
Conseil Municipal
de
Mouthiers sur Boëme

N° 155

Décembre 1996
Janvier 1997

Le mot du Maire

En cette fin d'année, toutes les villes s'habillent aux couleurs des fêtes. Notre commune ne dépare grâce au talent de notre équipe technique qui a su faire preuve d'ingéniosité dans la fabrication de nos nouvelles guirlandes.

1996 s'achève sans modification sensible au niveau économique et social.

Les demandes de construction étaient au nombre de **9 pour l'année 1995**. En 1996, notons une progression sensible sur ce poste puisque nous avons eu **14 demandes**. Nous espérons vraiment que cette augmentation signifie le début de la reprise économique.

Les HLM départementaux de la CHARENTE viennent de nous confirmer leur accord pour la réalisation de logements sociaux sur notre commune, et nous souhaitons que ce projet puisse se concrétiser très vite afin de pouvoir donner suite à toutes les demandes de logements dont nous sommes saisis.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et nous espérons tous que la nouvelle année soit à la hauteur de vos rêves, même les plus fous.



Le château de Forge

Photo Alain PORTE

Sommaire

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan :	p 3
Calendrier	p 4-5
MJC Centre Social Infos-	p 6
Centre de Loisirs	p 6
Sentiers de Boëme	p 7
Tourbières et Loisirs	p 7
Cercle des Aînés	p 7
ASBCE	p 7
Courrier des lecteurs	p 8
Mots croisés	p 8

Cécile FORGERON

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Présents : Mesdames FORGERON, MENEGHINI, PORTE, MANANT, DISCOEUR, VALLAT
Messieurs : TAMAGNA, GERVAIS, VINSONNAUD, BARBE, BOSSARD, LE TURDU, BREGEAS, BOUREAU, REVEREAULT, PONTINI

Absents excusés :
M. MOREAU (mandat à M. BOUREAU), M. CARRIER (mandat à Mme FORGERON)

1. CARRIERE CESAR LAFAURE

L'entreprise LAFAURE envisage d'exploiter une carrière de grès à Boisgimon. Une enquête d'utilité publique est ouverte jusqu'au 9 janvier (voir gros plan).

2. DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 1997

Le Conseil Municipal décide de présenter le projet de la future Mairie, pour l'attribution de la subvention DGE, en soulignant toutefois que le montant des travaux sera réduit.

3. ASSOCIATION SOS PETIT TREFLE

Cette association a nettoyé plusieurs sites de Mouthiers le week-end du 11 novembre. Elle remercie la municipalité pour l'accueil qu'elle a reçu. Pour une prochaine action de ce type, il serait souhaitable que l'ensemble des déchets soit ramassé (et non pas seulement le fer), et d'y associer les jeunes de la commune.

4. LETTRE D'INFORMATION DE SUD-PTT

Ce syndicat a envoyé un courrier à la Mairie, pour informer sur son appréciation de l'évolution des services publics concernés. Il peut être consulté en Mairie.

5. PUBLI-ATLANTIQUE

Cette société propose l'installation de panneaux, (de 4,20 m de haut), d'informations municipales et de publicités. Pour des raisons d'esthétique, le Conseil Municipal refuse ce projet, mais envisage de poursuivre la signalisation des entreprises et commerces locaux.

6. ZONE D'EMPLOI

Un terrain de la zone d'emploi a été vendu à l'entreprise LME. D'importants travaux d'infrastructures sont en cours.

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSE

Dates retenues pour l'examen du permis de chasse
15 mars 97 - 14 juin 97 - septembre 97

Les demandes d'inscription doivent être retournées au plus tard deux mois avant la date choisie par le candidat.

Formulaires d'inscription disponibles à la Mairie

LES JEUNES GENS NÉS EN OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1979

doivent se faire recenser en Mairie
avant le 30 janvier 97
munis du livret de famille des parents

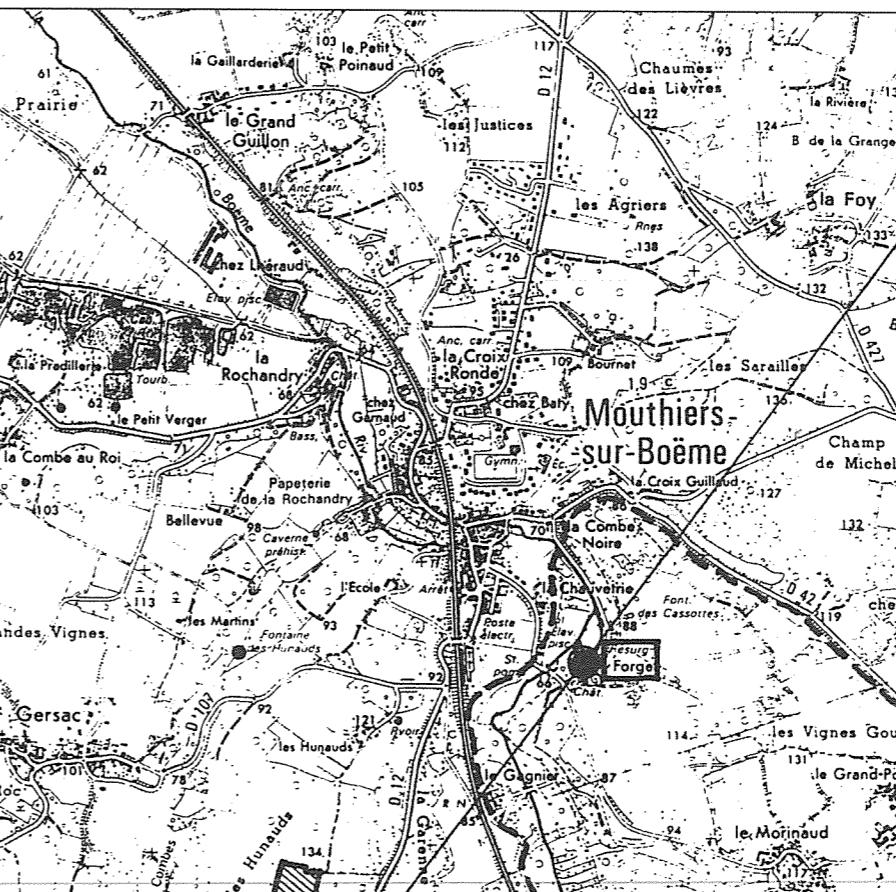
GROS PLAN : Projet de carrière à Mouthiers

Une enquête d'utilité publique est ouverte en mairie depuis le 9 décembre. Devant le peu de réactions suscitées, nous apportons quelques informations générales. Chacun(e) pourra venir en mairie consulter le dossier détaillé et/ou interroger le commissaire enquêteur, qui sera présent l'après-midi du dernier jour de l'enquête, le jeudi 9 janvier.

La société CESAR-LAFAURE, société périgourdine, souhaite disposer d'un nouveau site pour extraire du grès ferrugineux. De tels gisements sont relativement rares. Ce grès est utilisé ensuite pour colorer dans la masse les carreaux en céramique. Le dossier soumis à l'enquête, fait état d'une exploitation de 27,5 ha entièrement située sur notre commune, à l'ouest de la route de Blanzac, aux lieux-dits "Les Vignes de Hunauds" et "Boisgimon" (voir carte ci-dessous). L'exploitation durerait 9 ans pour une production moyenne de 1000 tonnes par an.

Après découverte de la couche superficielle de terre végétale, une pelle mécanique extrait le tout venant par tranchées successives de 5 mètres de profondeur. Cependant, si les filons sont plus profonds, l'exploitation pourra s'effectuer en gradiens jusqu'à moins 15 mètres. Ce tout-venant est étalé sur place pour être trié manuellement. Les blocs de grès (pris avec des gants) sont grossièrement débarrassés de leur gangue argileuse. Un chargeur et un camion complètent l'équipement utilisé sur le chantier. Les blocs de grès sont ensuite évacués vers Léguillac de Cercles en Dordogne, via Villebois et La Rochebeaucourt, à raison d'un à deux camions par jour.

Le dossier, consultable en mairie, décrit précisément les mesures d'exploitation et de remise en état du site, que le Préfet de Charente devrait prendre dans son arrêté d'exploitation, après avis du commissaire enquêteur, de la commission des carrières et du conseil départemental de l'hygiène sur ce projet. Une étude d'impact figure également dans le dossier, et donne une appréciation – qui peut donc être contredite par les habitants de Mouthiers – sur les conditions environnementales, bruits, poussières, atteintes aux paysages, menaces éventuelles sur la faune, la flore, l'eau. Du point de vue financier, le dossier fait état d'une redevance de carrière versée aux propriétaires des terrains, ainsi que du versement d'une taxe professionnelle à la commune de Mouthiers. Aucune de ces deux recettes n'est cependant précisée dans le dossier.



"Vivre à Mouthiers" – Janvier 97

INTERCOMMUNALITE

Si l'état de la voirie déroute encore, la planification de son entretien s'organise peu à peu.

La voirie est, dans le budget investissement de la communauté, ce que sont les ordures ménagères dans le budget fonctionnement : la dépense la plus importante.

Elle est également difficile à administrer. En effet, il a fallu apprendre à voir les routes ensemble, tout en satisfaisant les besoins réels de nos quatre communes. Le point de départ a été constitué par une évaluation d'une moyenne annuelle de travaux réalisés dans les années antérieures sur chacune des voiries communales. L'addition de ces moyennes a permis de définir l'enveloppe communautaire. Traduite en kilomètres, il est devenu possible de fixer la périodicité d'intervention sur chaque portion de voie. A l'heure actuelle, nous sommes à un passage tous les quinze ans pour des rénovations lourdes. Toutefois l'année 96 ne laissera pas beaucoup de traces de bitume neuf sur les routes communautaires.

En effet, si la liste des chantiers à réaliser dans chacune des communes avait bel et bien été dressée dès le premier trimestre, les travaux n'ont pu être engagés avant octobre. Or, après cette date, les conditions météorologiques ne sont guère favorables pour réussir les enrobés bitumineux.

Ce retard est lié à la procédure d'attribution du marché public pour la voirie. En l'occurrence les propositions des entreprises consultées par la DDE se sont avérées plus élevées que les estimations. Placée devant l'obligation réglementaire de relancer un nouvel appel d'offres, avec publication dans la presse régionale et spécialisée, la communauté a vu le temps passer... sur les routes.

Aujourd'hui, les chantiers de 96 n'attendent que les beaux jours pour s'ouvrir.

Pour 1997, de nouveaux programmes sont d'ores et déjà étudiés. Tout sera fait pour qu'ils soient réalisés avant la fin de l'année afin de respecter le rythme normal de l'entretien. Faire en sorte qu'aucune route ne reste en chemin.



FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 L	3 L	2 M	2 V	1 ^{re} Communion
4 M	4 M	3 J	3 S	Randonnée (matin)
5 M	5 M	4 V	4 D	3 M
6 J	6 J	5 S	5 L	4 M
7 V	7 V	6 D	6 M	5 J
8 S	8 S	7 L	7 M	Football
9 D	9 D	8 M	8 J	Tournoi des
10 L	10 L	9 M	9 V	pupilles
11 M	11 M	10 J	10 S	50 ^{ème} anniversaire
12 M	12 M	11 V	11 D	Féd. Française
13 J	13 J	12 S	12 L	randonnée pédestre
14 V	14 V	13 D	13 M	7 S
15 S	15 S	14 L	14 M	8 D
16 D	16 D	15 M	15 J	9 L
17 L	17 L	16 M	16 V	10 M
18 M	18 M	17 J	17 S	11 M
19 M	19 M	18 V	18 D	12 J
20 J	20 J	19 S	19 L	13 V
21 V	21 V	20 D	20 M	Fête MJIC
22 S	22 S	21 L	21 M	14 S
23 D	23 D	22 M	22 J	15 D
24 V	24 L	23 M	23 V	16 L
25 S	25 M	24 J	24 S	Rand. pédestre
26 D	26 M	25 V	25 D	Foi
27 L	27 J	26 S	26 L	Ecole Maternelle
28 M	28 V	27 D	27 M	20 V
29 M	29 S	28 L	28 M	Fête
30 J	30 D	29 M	29 J	Maternelle
31 V	31 L	30 M	30 V	ADM à Clax
16 J			31 S	Dans 2 ans

Dans 3 ans
l'an 2000

JANVIER

1 M	17 V	18 S	19 D	20 L
2 J	18 S	19 D	20 L	
3 V	19 D	Repas des		
4 S	20 L	Aînés		
5 D	21 M			
6 L	22 M			
7 M	23 J			
8 M	24 V			
9 J	25 S			
10 V	26 D	Loto parents		
11 S	27 L	d'élèves,		
12 D	28 M	Randonnée		
13 L	29 M	pédestre		
14 M	30 J			
15 M	31 V			
16 J		St Glinglin		

l'an 2000

JANVIER

1

9

9

7

1 V	1 L	1 L	1 M	1 M
2 S	2 M	2 J	Don du Sang	17 M
3 D	3 M	3 V	Mouthiers	18 J
4 V	4 L	4 S		
5 S	5 M	5 D		
6 D	6 M	6 S		
7 L	7 J	7 D		
8 M	8 V	8 L		
9 M	9 S	9 M		
10 J	10 M	10 V		
11 V	11 L	11 J		
12 S	12 M	12 V		
13 D	13 M	13 S		
14 L	14 J	14 D		
15 M	15 V	15 L		
16 M	16 S	16 M		
17 J	17 D	17 M		
18 V	18 L	18 J		
19 S	19 M	19 V		
20 D	20 M	20 S		
21 L	21 J	21 D		
22 M	22 V	22 L		
23 M	23 S	23 M		
24 J	24 D	24 M		
25 V	25 L	25 J		
26 S	26 M	26 V		
27 D	27 M	Cercle		
28 L	28 J	Repas estival		
29 M	29 V			
30 M	30 S			
31 D				Don du Sang

l'an 2000

JANVIER

1

9

9

7

1 L	1 L	1 M	1 M	1 L
2 S	2 M	2 J	Don du Sang	2 M
3 D	3 M	3 V	Mouthiers	3 M
4 V	4 L	4 S		4 J
5 S	5 M	5 D		5 V
6 D	6 M	6 S		6 S
7 L	7 J	7 D		7 D
8 M	8 V	8 L		8 L
9 M	9 S	9 M		9 M
10 J	10 M	10 V		10 M
11 V	11 L	11 J		11 J
12 S	12 M	12 V		12 V
13 D	13 M	13 S		13 J
14 L	14 J	14 D		14 V
15 M	15 V	15 L		15 S
16 M	16 S	16 M		16 D
17 J	17 D	17 M		17 L
18 V	18 L	18 J		18 M
19 S	19 M	19 V		19 M
20 D	20 M	20 S		20 J
21 L	21 J	21 D		21 V
22 M	22 V	22 L		22 S
23 M	23 S	23 M		23 D
24 J	24 D	24 M		24 L
25 V	25 L	25 J		25 M
26 S	26 M	26 V		26 M
27 D	27 M	Cercle		27 J
28 L	28 J	Repas estival		28 V
29 M	29 V			29 S
30 M	30 S			30 D
31 D				Don du Sang

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

1 M	1 V	1 L	1 L	1 M
2 S	2 M	2 J	Don du Sang	2 M
3 D	3 M	3 V	Mouthiers	3 M
4 V	4 L	4 S		4 J
5 S	5 M	5 D		5 V
6 D	6 M	6 S		6 S
7 L	7 J	7 D		7 D
8 M	8 V	8 L		8 L
9 M	9 S	9 M		9 M
10 J	10 M	10 V		10 M
11 V	11 L	11 J		11 J
12 S	12 M	12 V		12 V
13 D	13 M	13 S		13 J
14 L	14 J	14 D		14 V
15 M	15 V	15 L		15 S
16 M	16 S	16 M		16 D
17 J	17 D	17 M		17 L
18 V	18 L	18 J		18 M
19 S	19 M	19 V		19 M
20 D	20 M	20 S		20 J
21 L	21 J	21 D		21 V
22 M	22 V	22 L		22 S
23 M	23 S	23 M		23 D
24 J	24 D	24 M		24 L
25 V	25 L	25 J		25 M
26 S	26 M	26 V		26 M
27 D	27 M	Cercle		27 J
28 L	28 J	Repas estival		28 V
29 M	29 V			29 S
30 M	30 S			30 D
31 D				Don du Sang

1

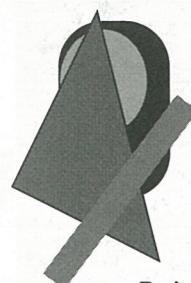
9

9

7



M.J.C.-Centre Social INFOS



INFOS JEUNES

25 janvier 1997
à 15 h à la MJC-CS
INAUGURATION ESPACE JEUNES

11 et 18 janvier 1997
Préparation - Installation - Décoration

EXPOSITION

DU 26 JANVIER AU 9 FEVRIER 1997



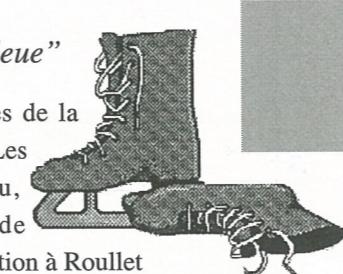
PEINTURES
AGNES BILLON

CENTRE DE LOISIRS

JANVIER-FEVRIER

"La planète bleue"

Piscine, Sortie aux Sources de la Touvre, Patinoire, L'eau, Les nuages, Circuits d'eau, Machines à eau, Film, de l'eau aux fossiles et Exposition à Roulet



**"Je t'enseigne les mathématiques,
tu m'apprends à peindre à l'huile".**

Cette simple phrase contient l'essentiel de l'organisation d'un réseau. Mais de quel réseau, parlons-nous ?

Du RÉSEAU D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS.

A tout âge on est capable d'apprendre et de transmettre ce que l'on sait. Tout le monde peut venir au Réseau et échanger ses savoirs selon sa disponibilité, c'est gratuit. Nous vous proposons de nous retrouver le

**Vendredi 17 janvier 1997
à 18 h 30 à la MJC de Mouthiers**
pour mieux savoir de quoi il s'agit, pour voir ensemble ce que l'on peut faire.

VENEZ NOMBREUX !

CAISSE DES ECOLES : 3 ans déjà !

En novembre 93, le Conseil Municipal a décidé la création de la Caisse des écoles, pour mieux cerner toute l'activité liée à la scolarisation des enfants des écoles primaires, et y associer les parents d'élèves, les enseignants et les autres usagers.

La Caisse, avec un budget de 2 millions de F, est entrée réellement en fonction en mai 94, avec 3 élus municipaux, 3 parents, et 3 représentants des administrations ainsi que des

membres consultatifs. Un poste de gestionnaire, une commission "menus" et un règlement intérieur sont quelques unes des premières actions de la caisse dans un souci de service aux enfants. D'ici peu, les délégués parents seront à renouveler.

Tout parent de Mouthiers ayant un enfant scolarisé sur la commune peut être candidat avec un suppléant. Un courrier sera très prochainement envoyé à tous les parents.

LE CERCLE DES AÎNÉS

Le Cercle des Aînés de Mouthiers tiendra son Assemblée Générale ordinaire le

**Samedi 25 janvier 1997
à 14 h 30 à son local.**

Ordre du jour :

Paiement des cotisations
Rapport d'activités
Projets 1997
Rapport financier
Questions diverses



Le partage de la galette des Rois terminera cette

Assemblée Générale à laquelle nous espérons que nos adhérents participeront très nombreux.

Les fêtes seront passées quand vous recevrez cette information, mais vous saurez que, par la pensée, nous avons de tout cœur souhaité à tous "Heureux Noël et Bonne Année".

ASBCE EMPLOI

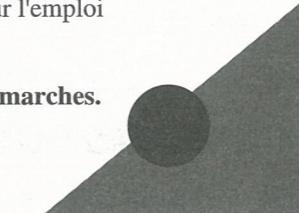
- Vous êtes à la recherche
 - d'un emploi,
 - d'une formation
- Vous êtes à la recherche d'une formation sur
 - vos droits
 - les mesures sur l'emploi
 - les métiers

- Vous ne savez pas où et à qui vous adresser pour vos démarches.
- Vous voulez une aide pour remplir vos dossiers ANPE
- Vous voulez une aide pour réaliser, remodeler :

- vos CV
- une lettre de motivation

Si vous êtes concernés, prenez contact avec Katia RAFFIER qui tiendra une permanence à la MJC-CS de Mouthiers de 9 h à 12 h le lundi :

Lundis 6 et 20 janvier - Lundis 3 et 17 février - Lundis 3 et 24 mars
Vous pouvez également la contacter à son bureau de Vœuil et Giget au 05 45 67 97 20



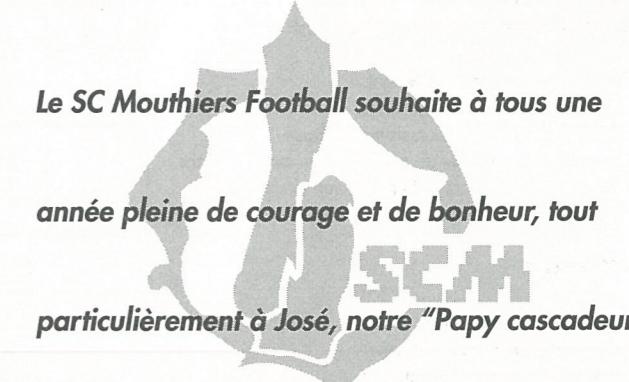
SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire, 57, rue de la Boëme, sera ouvert les 1^{er} samedis et les 3^{ème} lundis de chaque mois.

Prochaines dates d'ouverture :
Samedi 4 janvier
Lundi 20 janvier.

Le SC Mouthiers Football souhaite à tous une

année pleine de courage et de bonheur, tout
particulièrement à José, notre "Papy cascadeur".



TOURBIERES ET LOISIRS

Assemblée Générale du
Mercredi 16 octobre 96

Président : Thierry DELAUNAY
Vice-Président : J-C MENEGHINI
Trésorier : Claude GACHINOIS
Secrétaire : Claude MOUSSEAU
Trésorier adjoint : M. LACOSTE
Secrétaire adjoint : M. NOTTEBAR
Garde-Pêche : Michel CHAPELAS

SENTIERS DE BOËME : Calendrier des randonnées pédestres : janvier 1997

Chaque randonnée comportera une distance normale et une distance raccourcie (environ 11-12 km et 7-8 km). Les randonnées sont ouvertes à tous. Néanmoins il est souhaitable que les randonneurs non occasionnels adhèrent à "Sentiers de Boëme" (35 F par an)

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di.12 janv.	Alain LARRIVE	13 h 30 Place de la Gare	Sireuil	Eglise	14 h	9
Di. 26 janv.	B. et G. CAREL	13 h 30 Place de la Gare	Champniers	Viville (Chapelle)	14 h	11
DI. 9 fév.	Jean LATHIERE	13 h 30 Place de la Gare	Combiers	Place de la Mairie	14 h	10

Vous êtes invités à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CARNAVAL
qui aura lieu
LE VENDREDI 31 JANVIER À 20 H 30
dans la salle d'exposition de la MJC Centre Social.

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE DECEMBRE

Du mardi 31 à 18 h au jeudi 2 à 7 h : Dr BRANGER
- ☎ 05 45 67 19 39

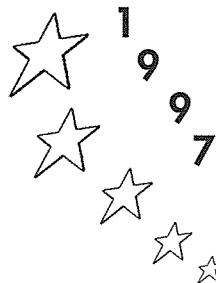
Du samedi 4 à 14 h au lundi 6 à 7 h : Dr VALLAT
- ☎ 05 45 67 44 40

Du samedi 11 à 14 h au lundi 13 à 7 h : Dr COMTE
- ☎ 05 45 67 82 37

Du samedi 18 à 14 h au lundi 20 à 7 h : Dr FRAIGNAUD
- ☎ 05 45 91 58 35

Du samedi 25 à 14 h au lundi 27 à 7 h : Dr ALLIAT
- ☎ 05 45 91 08 19

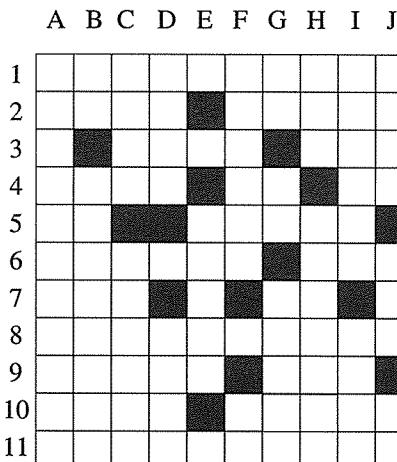
BONNE ANNEE



Les Mots Croisés de J-P B. Problème N° 44

HORIZONTALEMENT

- 1 - Ils ont des raisons de se plaindre de leur perception !
- 2 - Lac italien - c'est incroyable.
- 3 - Sens de la propagation des ondes sonores. Avare
- 4 - Pour cent, c'est tout - Note - Terre mère.
- 5 - Métal - Originaire de l'Europe de l'Est
- 6 - Solution - Orient.
- 7 - Chassait les chasseurs - Devant.
- 8 - Encore un peu et elle serait collante !
- 9 - Fille de la famille- Expression désabusé.
- 10 - On peut la faire dans un sens avec un balai et dans l'autre avec des fleurs - Un petit coup de rouge.
- 11 - Mémorise.



VERTICALEMENT

- A. - Couac !
- B. - Fait le pli - Construction.
- C. - Région et ville d'Espagne - Voleur.
- D. - Le risque majeur - Piquant.
- E. - Maintenant DGSE.
- F. - Maladie qui se déclare sur le champ - Comme ceci.
- G. - Préfixe - Cours côtier - On les croise plus souvent au marché qu'à l'hyper.
- H. - Futur gradé - Donnant un aspect comme le marbre.
- I. - Comme nues - Dieu scandinave.
- J. - Joli coin - Boisson - Négation.

SOLUTION DANS
LE PROCHAIN
NUMERO

Le prochain bulletin

IL paraîtra début février. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 janvier.
Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.

SOLUTION DU PROBLEME N° 43

HORIZONTALEMENT

- 1 - ANGOISSANT
- 2 - REER. AERE.
- 3 - CUL. TERREUX.
- 4 - HT. LESTA.
- 5 - IRAIS. RN.
- 6 - VAILLANTE.
- 7 - IL. SAC. OSE.
- 8 - SIM. VOMI.
- 9 - TASRINE. FE
- 10 - ETRESILLON.
- 11 - SECRETAIRE.

VERTICALEMENT

- A - ARCHIVISTE.
- B - NEUTRALISTE.
- C - GEL. AI. MARC
- D - ORTEILS. RER.
- E - SLAVISE.
- F - SARL. ACONIT.
- G - SEREIN. MELA.
- H - ARES. TOI. LI
- I - NEUTRES. FOR.
- J - TEXAN. EBENE.

COURRIER DES LECTEURS

Depuis bientôt 20 ans qu'existe le bulletin municipal, ce sont des centaines de pages qui ont été noircies pour rendre compte des événements ayant eu lieu dans notre commune.

Au cours de ces années, les lecteurs, habitants de la commune avaient eu la possibilité de prendre part au débat concernant la vie communale, au moyen de "la boîte à idées". Puis l'intérêt de celle-ci s'était fait moindre, aboutissant à sa disparition.

Au cours des derniers mois, l'idée d'une rubrique **courrier des lecteurs du bulletin** a fait sa réapparition.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'ouvrir celle-ci à partir du mois de février. Cette expression publique pourra avoir lieu dans le respect d'une charte ainsi énoncée.:

• **Le bulletin municipal de Mouthiers sur Boëme est un périodique permettant de diffuser les informations sur les activités publiques organisées dans le cadre communal ou intercommunal.**

• **Placé sous la responsabilité du Conseil Municipal, le bulletin rend compte de la vie municipale. Il est également ouvert aux associations de la commune pour la diffusion de leurs activités.**

• **Pour développer la participation des habitants aux affaires de la commune, il est instauré une rubrique COURRIER DES LECTEURS.**

Dispositions concernant la rubrique
"Courrier des lecteurs"
du bulletin municipal *Vivre à Mouthiers*

1. Le courrier des lecteurs du bulletin est ouvert à tous les habitants de la commune de Mouthiers dans le respect des dispositions énoncées et ci-après.

2. Les sujets traités dans la rubrique courrier des lecteurs doivent être en rapport direct avec la vie communale.

3. Rédigée sous forme de prise de position personnelle, de question, ou de remarque, la contribution des lecteurs ne devra comporter ni injure, ni attaque personnelle, ni allusion ayant un caractère discriminatoire.

4. Les associations locales ont également accès à la rubrique courrier des lecteurs. Leurs intervention doit avoir préalablement fait l'objet d'une délibération certifiée par leur Conseil d'Administration.

5. Un comité de rédaction est chargé de la réalisation du bulletin. Il est responsable de l'application de la charte

Les contributions des lecteurs devront être adressées avant chaque 15 du mois pour une publication dans le bulletin du mois suivant.

Pour celui de février, il conviendra donc de faire parvenir vos courriers au SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE avant le 15 janvier.

A bientôt pour vous lire.